

Programme de bourses d'études BID-FSID

I.Contexte

Le Programme de bourses d'études BID-FSID pour les études de licence et l'enseignement et la formation techniques et professionnels en faveur des pays membres les moins avancés a été lancé en 2019 grâce au financement du Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID).

II.Objectif

Le programme vise à permettre aux jeunes défavorisés mais méritants des pays membres les moins avancés de poursuivre leurs études, sanctionnées par une licence ou un diplôme technique dans les filières scientifiques et sociales. Il s'agit d'améliorer leurs conditions socioéconomiques et de leur permettre de contribuer fortement au développement de leur pays.

III.Concept

Plus qu'une aide financière aux étudiants, le programme permet d'améliorer les conditions socioéconomiques des pays membres les moins avancés grâce aux diplômés qu'il produit. Il s'agit d'un programme de développement humain puisque la bourse est en fait un prêt sans intérêt (qard hasan) aux étudiants et une subvention aux communautés musulmanes auxquelles ils appartiennent. En fait, le remboursement n'est pas effectué à la banque, mais à un fonds d'affectation spécial local.

Dans le cadre du programme, les étudiants sont tenus de rembourser, en paiements échelonnés, le prêt après l'obtention de leur diplôme et d'un emploi, au fonds d'affectation spéciale pour l'éducation de la banque, un waqf créé dans le pays d'origine. En outre, l'étudiant est tenu de participer activement au développement de sa communauté.

Le montant remboursé est réinjecté pour offrir des bourses à d'autres étudiants méritants du même pays, en appoint aux bourses directes de la banque, et pour assurer la viabilité du programme. D'autre part, les services de développement communautaire rendus par les diplômés de la banque contribueront au développement socioéconomique du pays.

Le programme est un partenariat entre la banque et les bureaux des gouverneurs de la banque, au titre duquel ces derniers engagent une organisation non-gouvernementale nationale comme organisation de contrepartie chargée de la mise en œuvre du programme.

La banque et ses partenaires ont pour objectif de développer le potentiel humain des pays membres les moins avancés. C'est pourquoi la banque s'est engagée sans relâche auprès de ces pays depuis le lancement du programme en 2019. En bref, l'objectif de la banque est de forger l'esprit et le caractère des étudiants et du pays lui-même, cible de son investissement.

La banque attend également de ses boursiers qu'ils jouent un rôle de premier plan dans l'orientation et l'aide au développement, tant sur le plan moral que matériel. Par conséquent, elle attend d'eux qu'ils soient aussi bien des citoyens loyaux que des professionnels compétents.

En résumé, tous ces éléments sont liés dans un ensemble intégré pour constituer les concepts de base qui caractérisent le programme en tant que programme de développement communautaire autonome (prêt aux étudiants, subvention à la communauté, prêt remboursé comme base de financement du waqf à compléter en tant que programme de bourses dans le pays, mise en œuvre nationale par les organisations non-gouvernementales locales comme partenaires, et priorité pour les études dans le pays, et les services de développement communautaire après les études).

Alors que de plus en plus d'étudiants boursiers de la banque obtiennent leur diplôme, la nécessité d'appuyer les activités de la communauté, notamment la collecte et la gestion du remboursement

des prêts, le programme de bourses local, les services communautaires, et la formation d'associations de diplômés de la banque, devient vitale. L'objectif ultime de la banque, à savoir le développement socioéconomique, en dépend. Ainsi, le rôle des fonds d'affectation spéciale pour l'éducation et des associations de diplômés s'affirme, à mesure que le programme s'enracine localement et se développe.

IV. Filières

Le programme de licence est axé sur la médecine, l'ingénierie, l'agriculture et autres filières connexes telles que l'odontologie, la pharmacie, les sciences vétérinaires, les soins infirmiers, l'étude de la nutrition, l'informatique, la sylviculture et la pêche. Les candidats intéressés par l'obtention d'un diplôme technique doivent s'inscrire uniquement dans les filières ci-après :

- Méthodes de fabrication mécanique
- Mécatronique
- Climatisation
- Arts et métiers
- Automatisation et instrumentation industrielle
- Maintenance et réparation automobile
- Maintenance d'équipements biomédicaux
- Bâtiments et travaux publics
- Commerce et informatique
- Gestion d'entreprise
- Génie civil
- Production des industries de l'habillement
- Conception et innovation dans l'industrie de l'habillement
- Conception et fabrication de moules et d'outils
- Techniques de conception pour l'industrie électronique
- Développement de systèmes industriels intelligents et informatiques
- Diagnostic et électronique embarquée
- Développement de l'infrastructure numérique
- Éducateur de la petite enfance
- Électricité et électronique
- Électromécanique des systèmes automatisés
- Industrie alimentaire
- Étude et design de meubles
- Mécanique générale
- Hygiène et qualité
- Maintenance industrielle
- Infrastructures et réseaux
- Commerce international
- Cuir et chaussures
- Opérations logistiques
- Maintenance d'équipements pour l'industrie des plastiques
- Marketing et multimédia
- Mécanisme et médias industriels

- Maintenance mécatronique
- Médias et communication
- Construction métallique
- Services et industries divers
- Conception de bureaux
- Industrie du plastique
- Technologies de production pour l'industrie électronique
- Contrôle de la qualité dans l'industrie alimentaire
- Qualité dans l'industrie de l'habillement
- Topographie
- Technicien en commerce
- Textile et habillement
- Tourisme et hôtellerie
- Opérations de transport
- Transport et maintenance de véhicules

V.Lieu d'étude

Conformément au concept du programme, les études peuvent être effectuées dans des universités ou des instituts techniques nationaux reconnus dans le pays d'origine. Quant aux étudiants qui n'ont pas pu obtenir une inscription dans leur pays, la banque peut faciliter leur placement dans les universités des pays membres avec lesquels elle a conclu des accords (Malaisie, Maroc, Tunisie et Türkiye).

D'autres établissements des pays membres peuvent être intégrés si les candidats peuvent prouver que leur crédibilité et leur réputation académiques dans les filières proposées sont élevées.

VI.Éligibilité

Le programme s'adresse à des étudiants des pays membres les moins avancés méritants sur le plan académique, mais financièrement démunis, et désireux de s'engager dans les services sociaux et le développement communautaire de leurs pays.

Les candidats doivent satisfaire l'ensemble des critères ci-après :

- Être âgés de 24 ans au plus à la date de clôture des candidatures.
- Avoir besoin d'une aide financière sans laquelle les études pourraient être interrompues.
- Ne pas être un employé de la banque, un membre du Conseil des Directeurs exécutifs (Conseil d'administration de la banque) ou son suppléant, un employé même à durée déterminée ou en qualité de consultant pour le compte du Groupe de la banque, ou un parent proche des personnes susmentionnées, de sang ou d'adoption, le terme « parent proche » étant défini comme la mère, le père, la sœur, la demi-sœur, le frère, le demi-frère, le fils, la fille, la tante, l'oncle, la nièce, ou le neveu.
- Avoir terminé le second cycle de l'enseignement secondaire (ou l'équivalent d'environ 12 ans d'études) avec de bonnes notes dans les principales matières scientifiques.
- Choisir une filière parmi celles approuvées au titre du programme.

- Fournir la preuve d'une compétence linguistique dans la langue d'enseignement de l'université. Apporter la preuve d'une compétence linguistique dans la langue d'enseignement de l'université. Les compétences linguistiques doivent être attestées par un document ou un certificat, en l'occurrence, pour l'anglais, par un certificat de langue reconnu tel que le TOEFL, l'IELTS ou la réussite au test de niveau du British Council ou tout autre équivalent pour le français ou les autres langues.
- Fournir la traduction certifiée en anglais ou en français des documents originaux.
- Être apte et disposé à se soumettre à un examen médical après la sélection.
- Être, de préférence, admis au préalable dans l'une des disciplines couvertes par le programme dans un établissement d'enseignement supérieur ou une université reconnue de leur pays.
- Ne pas vivre dans un pays autre que son pays d'origine.
- Être recommandé par l'organisation partenaire en passant par les procédures de sélection de la banque.
- S'engager à regagner son pays d'origine à la fin de ses études afin de contribuer à son développement.
- Ne pas bénéficier d'une autre bourse au moment de la candidature et pendant les études.

Note :

- La bourse ne peut que compléter toute autre aide financière dont pourrait bénéficier l'étudiant. Dans l'éventualité où il dispose d'autres revenus et que la bourse lui était attribuée, il doit en informer la banque séance tenante. Si la bourse lui est attribuée, il doit informer la banque séance tenante de ce qu'il en dispose d'une autre.
- La candidature ou l'obtention d'un avis favorable de l'établissement d'enseignement ne signifie pas que la bourse a été accordée au candidat. Par conséquent, l'étudiant ne doit prendre aucune mesure concernant son emploi actuel ou autre, tant que la banque ne lui a pas signifié l'attribution de la bourse.

VII.Prestations et facilités

La bourse couvre :

- Les frais de scolarité payables directement à l'université.
- L'allocation mensuelle proportionnelle au coût de la vie dans le pays d'études.
- L'allocation pour livres et vêtements, l'équivalent de trois mois d'allocations mensuelles, une fois par an.
- Les frais médicaux payables à l'université ou à l'hôpital public local.
- Pour les étudiants sélectionnés pour étudier à l'étranger, la banque fournit également, une fois au début et à la fin des études, des billets d'avion aller-retour en classe économique vers et depuis les pays d'études et une indemnité d'installation.
- La bourse ne couvre pas :
- Les frais de demande de visa.
- Les frais de déplacement et de prise en charge des membres de la famille d'un boursier.
- Les cours ou formations hors programme d'études.

- Les cours qui ne correspondent pas au nombre minimum de crédits requis pour l'obtention d'un diplôme d'études supérieures.
- Les cours de langue non prévus par le programme d'études.
- Les déplacements supplémentaires pendant le programme d'études.
- Les dépenses liées à la recherche, aux supports pédagogiques supplémentaires, aux excursions, à la participation à des ateliers ou séminaires, à des programmes d'échange, à des conférences ou à des stages.
- Les équipements pédagogiques comme l'ordinateur.
- Les frais de permis de séjour.

VIII.Obligations

Les boursiers doivent :

- Signer une déclaration sur l'honneur attestant de leur engagement à poursuivre leurs études, à retourner dans leur pays d'origine à la fin de leurs études, et à participer au développement de leur pays, par l'exécution de leurs professions respectives.
- Se consacrer à leurs études à temps plein et sans interruption et fournir régulièrement à la banque des rapports sur leurs études et activités universitaires.
- Rembourser le prêt après l'obtention du diplôme et d'un emploi rémunéré, en paiements échelonnés, à un fonds pour l'éducation qui sera établi par la banque dans leur pays.
- Ne pas solliciter ni accepter d'autres bourses ni rémunération pendant les études dans le cadre du programme, qui pourraient interférer avec les études ou rendre difficile l'accomplissement de leurs autres obligations, sauf accord écrit de la banque.
- Respecter les lois du pays d'études et maintenir une bonne conduite personnelle et professionnelle conforme aux règles, règlements et objectifs du programme et à la mission générale de la banque en tant qu'institution islamique.

IX.Organisations partenaires

Le programme est un partenariat entre la banque et les pays membres les moins avancés. Le pays est tenu sélectionner une organisation non-gouvernementale nationale qui servira d'organisation partenaire chargée de la mise en œuvre du programme. L'organisation partenaire de chaque pays doit aider à la mise en œuvre du programme. Elle lance l'appel à candidatures, vérifie les informations et les documents des candidats, et procède à la présélection qui comprend des entretiens avec les candidats pour évaluer leur engagement et leurs besoins financiers et valider leurs certificats et relevés de notes, leur admission à l'université et autres documents pertinents. L'organisation partenaire est également tenue de mettre en place un fonds d'affectation spéciale pour l'éducation local avec l'aide de la banque et du bureau du gouverneur de la banque pour faciliter le remboursement du prêt et pour lancer et gérer le programme post-études afin de soutenir les services et le développement de la communauté.

X.Fonds d'affectation spéciale pour l'éducation

Pour assurer la viabilité du programme, la banque créera, en collaboration avec les bureaux des gouverneurs de la banque et les organisations partenaires, des fonds dans chaque pays membres afin de gérer les remboursements des prêts de bourses et développer le programme local en utilisant les prêts recouverts.

Les administrateurs du fonds d'affectation spéciale sont issus d'organisations et sont des spécialistes des remboursements. Les membres principaux sont généralement les membres actifs des organisations partenaires. En tant que tel, le fonds devrait fonctionner dans le pays comme l'organisation partenaire pour la mise en œuvre du programme à long terme. Ceci est cohérent avec le concept du programme en tant que programme de développement pour le pays.

XI. Liste des pays membres les moins avancés éligibles

- | | |
|-------------------|------------------|
| 1. Afghanistan | 2. Mauritanie |
| 3. Bangladesh | 4. Mozambique |
| 5. Bénin | 6. Niger |
| 7. Burkina-Faso | 8. Palestine |
| 9. Tchad | 10. Sierra Leone |
| 11. Comores | 12. Somalie |
| 13. Djibouti | 14. Soudan |
| 15. Gambie | 16. Togo |
| 17. Guinée | 18. Ouganda |
| 19. Guinée-Bissau | 20. Yémen |
| 21. Mali | |